

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.  
Sauf avis contraire :  
Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8  
Poste :  
Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 10  
On s'abonne :  
A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;  
A PARIS, Chez DONGREI et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 Septembre 1877.

## Chronique générale.

Le *Moniteur universel* publiait samedi les lignes suivantes :

« On peut, dès maintenant, prévoir que, dans la période électorale, la question de la révision de la Constitution sera posée aux candidats par les comités électoraux.

« Nous croyons savoir que, parmi les candidats conservateurs, il en est un certain nombre qui sont résolus à y répondre en se prononçant pour la prorogation, en 1880, des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, comme Président de la République. »

Aussitôt les feuilles démocratiques se sont empressées de reproduire cet entrefilet, et le *Sicéle* ajoute :

« Sous le couvert d'une information politique ordinaire, le *Moniteur* lance ainsi un ballon d'essai. Nous sommes curieux de savoir l'effet qu'il produira dans le parti légitimiste et dans le parti bonapartiste. C'est ce que nous saurons bientôt par l'*Union*, l'*Ordre* et le *Pays*. »

L'*Union* répond :

« Peu nous importe « l'effet produit dans le parti bonapartiste. » Quant au parti légitimiste, on pouvait se dispenser de lui signaler ce nouvel incident d'une intrigue qu'il ne perd pas un instant de vue. Le « ballon d'essai » lui eût d'autant moins échappé que, depuis plusieurs jours, des bruits de nature à en faire pressentir l'apparition circulaient dans le public. Les novellistes allaient même beaucoup plus loin que le *Moniteur universel*, puisqu'ils prétendaient que certains politiques, et non des moins haut placés, songeaient à la préparation d'un

plébiscite ayant pour but de proroger au-delà de 1880 les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon et de transformer la présidence septennale en présidence à vie.

« La note du *Moniteur* ne pouvait donc produire sur le parti royaliste, et en particulier sur l'*Union*, un « effet » foudroyant de surprise.

« Mais si nous sommes peu étonnés de ce commencement de publicité donné à des projets, ou, si le mot paraît trop fort, à des velléités semblables, le fait que le *Sicéle* a pris la peine inutile de nous recommander n'est-il pas du moins de nature à causer de vives alarmes au « parti légitimiste ? »

« Notre réponse sera franchement négative. Pour que les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon pussent être prorogés par un moyen quelconque, plébiscite ou vote des Chambres réunies en Congrès, la première condition serait l'assentiment personnel du Maréchal. Or, cet assentiment est impossible. Sous ce rapport, des engagements ont été pris, qui ne laissent place à aucun doute, et qui ne permettent pas la discussion.

« Les faiseurs d'intrigues auront donc à modifier leur combinaison ; elle n'a pas chance de réussir tant qu'ils n'auront pas découvert, pour le lendemain du 20 novembre 1880, un Président à temps ou à vie, autre que M. le maréchal de Mac-Mahon.

« Le *Sicéle* le voit, loin de nous inquiéter, la nouvelle note du *Moniteur* n'a pu que nous être très-agréable, en nous fournissant l'occasion de rappeler les engagements d'honneur que l'*Union* a fait connaître il y a trois mois et qui rendent irréalisable tout projet de prorogation des pouvoirs du Président actuel de la République.

« A cet égard, nous devons être, et, par conséquent, nous sommes dégagés de toute préoccupation.

« Cela ne veut pas dire que nous soyons dispensés de surveiller non-seulement les actes du gouvernement, lesquels sont trop souvent contraires aux intérêts de notre parti, mais aussi et surtout les tendances, les vues d'avenir de tel ou tel ministre, de tel ou tel personnage officiel.

« Mais c'est un devoir auquel on ne manque pas ici. Les intéressés peuvent même trouver qu'il est trop bien rempli. De leur part, nous acceptons volontiers ce reproche. »

\*\*

On lit dans la *Correspondance universelle* :

« Nous sommes autorisés à démentir les renseignements contenus dans le numéro du 3 septembre du journal l'*Assemblée nationale*.

« D'après ce journal, le Maréchal, prenant une détermination à laquelle l'influence du général Chanzy et du général Berthaut ne serait pas étrangère, serait disposé à suivre une politique qui se rapprocherait du centre gauche.

« Une importante réunion du conseil des ministres aurait eu lieu à ce sujet à la suite de laquelle M. le ministre de l'intérieur aurait été chargé de rédiger une circulaire aux préfets.

« Toutes ces affirmations sont absolument inexactes, dans leur détail comme dans le fond. Le récit de l'*Assemblée nationale* ne repose sur aucun fondement. »

\*\*

L'*Echo universel* vient de mourir de consommation dans les bras de son directeur, M. Jules Simon. Sans s'attarder à verser des larmes inutiles sur la tombe de sa défunte feuille, M. Jules Simon a pris le sage parti de convoler à de secondes noces, et son choix est tombé sur la *Presse*. En portant aujourd'hui cette détermination à la connaissance de ses abonnés, il les informe qu'il sera suivi de tous ses collaborateurs de l'*Echo*. Pauvre *Presse* ! Pauvre M. Jules Simon !

\*\*

Le *Morning-Post* du 31 août revient sur les poursuites exercées contre M. Gambetta, et naturellement il les désapprouve. Mais nous recueillons au cours de son article un aveu précieux.

« Pendant ce temps, dit-il, pendant qu'on poursuit M. Gambetta et que, au dire du journal anglais, le gouvernement fait ainsi un acte de violence, nous dirons, nous, un acte de justice, les républicains sont toujours calmes ; ce qu'ils feront, une fois maîtres de la situation, est une autre affaire ! Sans doute ils se lanceront une fois encore dans l'anarchie, mais personne ne peut prévoir sur (sic) la politique de l'avenir en France. »

Voilà un ami des 363 tant soit peu compromettant. Nous livrons, sans aucun commentaire, ses avis aux réflexions de nos lecteurs.

\*\*

La première souscription ouverte pour fêter le Maréchal, à Angoulême, a produit une somme de 7,000 fr.

\*\*

Jusqu'à ce jour, cinquante tribunaux ont été saisis par des journaux républicains de demandes de dommages-intérêts formées contre les préfets qui ont retiré l'autorisation de colportage et de vente sur la voie publique.

41 tribunaux se sont déclarés incompétents ou ont sursis à statuer jusqu'à ce que la juridiction administrative ait décidé s'il y avait eu ou non abus de pouvoir de la part des préfets. 9 seulement se sont déclarés compétents en admettant que l'acte administratif pouvait être scindé, et qu'ils pouvaient l'apprécier en ce qui touchait à la responsabilité civile.

La compétence a été admise par les tribunaux d'Ajaccio, de Bordeaux, de Bressuire, de Carcassonne, de Marennes, de Nevers, de Nîmes, de Pamiers et de Tarbes.

## Guerre d'Orient.

Des combats sans nombre se livrent chaque jour dans les Balkans. Nous ne sommes pas encore parfaitement fixés sur leur im-

portance, qui présenta le projet de débarquement qui fut adopté et exécuté dans l'expédition d'Alger. Il est bien entendu que l'auteur de ce projet, vraiment digne d'éloges, contribua à l'appliquer sur le champ de bataille.

Nous le retrouvons, en 1834, commandant de la petite division des mers du Sud. Un navire de commerce ayant été saisi par ordre du gouvernement péruvien, Dupetit-Thouars, au lieu d'enlamer des négociations interminables, formula son ultimatum et réclama la restitution du bâtiment, dont il jugea la saisie illégale. Le gouvernement essaya de résister, mais le chef de la division navale vint tout simplement s'emboîser devant le *Callao*, et cette démonstration suffit pour qu'on rendît le navire.

A sa rentrée en France, le commerce de Bordeaux offrit au commandant Dupetit-Thouars une épée d'honneur en mémoire du service qu'il venait de rendre à la marine marchande par la protection énergique dont il la couvrait à l'étranger.

Devenu contre-amiral, et préoccupé de l'état des choses à Taïti, où l'influence anglaise compromettait notre protectorat, Dupetit-Thouars sollicita l'honneur d'être envoyé aux Marquises. Lorsqu'il y arriva, en 1841, il vit que l'archipel allait nous échapper grâce aux excitations de Pritchard et de ses missionnaires.

Il n'hésita point à accepter la lutte avec le con-

Le glorieux mutilé, presque mourant, ne voulut pas être descendu dans la soute où les chirurgiens du bord donnaient leurs soins aux blessés. Faute de pouvoir se tenir debout, il se fit placer dans un baquet rempli de son, et commanda de clouer le pavillon de son navire au mât d'artimon, afin que la rupture de la drisse ne le fit pas disparaître.

De fait, ce pavillon fut le dernier que visa l'ennemi. La bataille était perdue depuis longtemps ; on était même au lendemain, que l'équipage du *Tonnant*, composé d'un petit nombre de blessés, résistait aux bordées de toute une flotte. Dupetit-Thouars voulait qu'on se battît jusqu'à la mort, et l'on se battait comme il le voulait.

Le neveu de ce héros légendaire entra donc dans la marine sous de favorables auspices. Avec moins d'éclat que son oncle peut-être, il a rendu d'excellents services et s'est montré tout à fait digne du nom qu'il portait.

Pendant les années 1817, 1818 et 1819, il prit part aux campagnes hydrographiques entreprises à Terre-Neuve et sur les côtes occidentales de France. Ces campagnes valent bien, par leurs résultats, les combats de mer qui, après la chute de l'empire, sont devenus fort rares, et c'est fort heureux, pour l'humanité d'abord, pour les finances des Etats ensuite, car victoire ou défaite, ils procurent la ruine à ceux qui s'y livrent.

Ce fut Dupetit-Thouars, alors capitaine de fré-

gale, qui présenta le projet de débarquement qui fut adopté et exécuté dans l'expédition d'Alger. Il est bien entendu que l'auteur de ce projet, vraiment digne d'éloges, contribua à l'appliquer sur le champ de bataille.

Nous le retrouvons, en 1834, commandant de la petite division des mers du Sud. Un navire de commerce ayant été saisi par ordre du gouvernement péruvien, Dupetit-Thouars, au lieu d'enlamer des négociations interminables, formula son ultimatum et réclama la restitution du bâtiment, dont il jugea la saisie illégale. Le gouvernement essaya de résister, mais le chef de la division navale vint tout simplement s'emboîser devant le *Callao*, et cette démonstration suffit pour qu'on rendît le navire.

A sa rentrée en France, le commerce de Bordeaux offrit au commandant Dupetit-Thouars une épée d'honneur en mémoire du service qu'il venait de rendre à la marine marchande par la protection énergique dont il la couvrait à l'étranger.

Devenu contre-amiral, et préoccupé de l'état des choses à Taïti, où l'influence anglaise compromettait notre protectorat, Dupetit-Thouars sollicita l'honneur d'être envoyé aux Marquises. Lorsqu'il y arriva, en 1841, il vit que l'archipel allait nous échapper grâce aux excitations de Pritchard et de ses missionnaires.

Il n'hésita point à accepter la lutte avec le con-

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### Nos Marins contemporains.

#### DUPETIT-THOUARS.

Le *Bulletin Français* publie la notice suivante sur le vice-amiral Abel Dupetit-Thouars, une des illustrations du Saumurois :

Lorsque le marin dont nous avons à parler aujourd'hui entra dans la marine, en 1804, il y avait été précédé par l'un des membres de sa famille qui a rendu son nom immortel.

Le capitaine de vaisseau Dupetit-Thouars était, en effet, l'oncle de celui qui, embarqué à son début sur l'un des bâtiments de la flottille de Boulogne, devait mourir, en 1864, vice-amiral et grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Il n'est pas rare de trouver dans la marine française les membres d'une même famille se succé-

portance, ni même sur leurs résultats. Les Turcs sont toujours les assaillants, et les Russes, tout en résistant avec une vaillance digne d'une meilleure fortune, voient légèrement faiblir leurs lignes de bataille. C'est tout ce que l'on peut conclure légitimement du sens des dépêches que nous recevons avec abondance des deux camps et dont aucune n'est encore très-explicite.

Cependant, en les rapprochant attentivement les unes des autres, on voit se dessiner peu à peu le plan du généralissime turc. Il veut, après s'être débarrassé de tous les corps ennemis qui pourraient le gêner dans sa marche offensive, reporter tout le gros de ses forces soit contre le défilé de Chipka, soit contre tout autre passage des montagnes.

C'est ce qui explique sans doute pourquoi tout « est tranquille » momentanément du côté de Chipka ; mais il ne paraît pas que les Russes aient profité de cette « tranquillité » pour enlever à leur tour les quelques positions retranchées occupées encore par les Turcs en face des leurs.

Pendant ce temps-là, Osman-Pacha est rentré en lice.

Ce général a pour objectif de détruire le corps roumain à peine rentré en campagne, ou tout au moins à le forcer à se renfermer de nouveau dans Widdin et à l'y tenir en respect.

En même temps qu'Osman-Pacha menace Widdin, une autre armée turque n'a pas perdu de vue Routschouk. De ce côté encore des batailles assez sérieuses ont eu lieu. La défaite du général russe Léonow à Karagosianskioï ne peut pas faire un doute. En cela les dépêches de Bucharest sont d'accord avec celles de Constantinople ; mais que l'échec ait une importance réelle, comme le proclament celles-ci, ou qu'il se réduise simplement à un accident de guerre, comme le disent celles-là, c'est ce qu'il nous est impossible d'établir. Nous devons mentionner toutefois que les renseignements du correspondant du *Journal des Débats* sont conformes à ceux de l'ambassade ottomane.

En Asie, Alexandropol est menacé sérieusement par Moukhtar-Pacha. Le bombardement de cette place forte serait même déjà commencé.

Quoi qu'il en soit de tous ces événements de guerre qui prolongent, peut-être inutilement, une épouvantable boucherie, leur intérêt s'efface devant celui qui résulte de la prochaine entrée en campagne simultanée de la Serbie et de la Grèce. Depuis plusieurs jours tout nous faisait prévoir cette grave nouvelle. Nous ne pouvons affirmer encore qu'elle soit aujourd'hui même un fait accompli. Toutefois ce serait désormais se leurrer d'un fol espoir, croyons-nous, de penser que les gouvernements de ces deux petites nations pourraient arrêter le cours de l'humeur belliqueuse des habitants.

Comme contingent armé, leur participation à la guerre ne changerait probablement pas sérieusement la face des choses ; comme résultat politique, elle peut avoir de grandes conséquences. Nous n'avons pas

seiller favori de la reine Pomaré. Il apporta, sans doute, trop d'ardeur dans ses agissements et dépassa, probablement, ses instructions, puisqu'il fut désavoué. Il avait cependant tout à fait réussi, car, après avoir expulsé Pritchard et ses acolytes, il prit possession de l'archipel des Marquises au nom de la France.

Le gouvernement français se trouva trop bien servi ; il voulait conserver des relations pacifiques avec l'Angleterre. Cela devenait impossible s'il acceptait l'acte de vigueur de l'amiral Dupetit-Thouars. Il le rappela donc, sans vouloir profiter de son succès, et il rétablit le protectorat au lieu de garder la conquête réalisée.

Une souscription nationale fut immédiatement provoquée par le parti libéral dans le but d'offrir une épée d'honneur au héros des Marquises. En trois jours, les listes furent couvertes de signatures et les promoteurs de la souscription recueillirent des fonds suffisants pour que le cadeau fût splendide.

Mais l'amiral se trouvait placé dans une situation délicate. En le désavouant on s'extasiait sur les brillantes qualités qu'il avait déployées ; on le ménageait comme un homme qu'on réserve pour une action ultérieure, et on lui fit comprendre que, la politique suivie à l'égard de l'Angleterre pendant le règne de Louis-Philippe assurant la paix et la prospérité à notre pays, il fallait le maintenir

besoin de rappeler la situation de l'Autriche vis-à-vis de la Serbie.

La défaite du général Léonoff est confirmée ; mais le combat de Kara-Hassanlar se réduit aux proportions modestes d'un combat d'avant-garde. Cependant, il n'est pas inutile de faire observer que c'est la première fois, depuis le commencement de la guerre, que les Turcs et les Russes se battent en rase campagne. Dans les autres engagements, l'une au moins des deux armées combattait à l'abri de ses retranchements, que l'autre essayait en vain de forcer. La guerre, sous toutes ses formes, est défavorable aux Russes, et l'effet moral produit par cette série multipliée de revers peut devenir désastreux.

Nous pensons qu'il faut rattacher au mouvement offensif de Mehemet-Ali le combat qui s'est engagé à Kadikoï, près de Routschouk. Huit bataillons turcs sortis en reconnaissance de cette ville ont attaqué les avant-postes de l'armée russe. La lutte a été sanglante. Des deux côtés on s'attribue la victoire. Cependant les dépêches de Bucharest semblent indiquer que l'attaque a provoqué, au premier moment, une certaine panique dans le camp russe.

Des renforts étant survenus, ajoute la dépêche où nous prenons cette nouvelle, les assaillants ont été refoulés sous les murs de Routschouk ; mais on ne nous dit pas si les Turcs avaient l'intention de forcer en cet endroit les lignes de leurs ennemis, ou si leur dessein ne consistait pas à faire simplement une démonstration imposante et à couper certaines communications, ce à quoi ils auraient parfaitement réussi. Ce qui le laisserait supposer, c'est qu'ils se préparent à de nouveaux combats de ce côté.

C'est à Pélishat, à l'ouest de Plewna, que l'armée du prince Charles de Roumanie a combattu pour la première fois. En combinant les nouvelles qui nous arrivent de Bucharest et de Constantinople, on arrive vite à se convaincre que la bataille a été sanglante, mais indécise. Pélishat, disent les dépêches de Bucharest, a été pris et repris plusieurs fois, et ce n'est qu'à la fin de la journée que les Turcs en ont été repoussés définitivement, laissant à leurs ennemis un champ de bataille inutile.

#### LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Il ne se passe pas un jour que nos bons journaux radicaux, tous mangeurs de prêtres, de Jésuites, de religieux ou religieuses, n'insultent grossièrement les Frères de la Doctrine chrétienne, ne les taxent d'ignorantins, d'obscurantistes, de rétrogrades, etc., etc. Nous leur répondrons par le tableau suivant :

Dans un récent concours entre les écoles municipales de Paris, pour l'obtention des bourses aux écoles supérieures, un fait remarquable s'est produit :

Les candidats étaient au nombre de 616. Le

avec beaucoup de prudence.

Autant pour ne pas rompre avec le gouvernement que par modestie naturelle, Dupetit-Thouars refusa l'épée d'honneur qu'on lui offrait et que le gouvernement, dans tous les cas, ne l'aurait pas autorisé à accepter. Il se borna à publier plusieurs brochures très-intéressantes sur les affaires de Taïti.

Nommé vice-amiral en 1846, il occupa successivement les fonctions de préfet maritime à Lorient, de membre, puis de président du conseil d'amirauté. Partout il se fit remarquer par une parfaite netteté de vues et par sa collaboration très-active à la solution des questions maritimes, dont il s'occupait constamment.

L'amiral Dupetit-Thouars est mort, à Paris, en 1864 ; il était membre de l'Académie des sciences depuis 1849. A l'Académie comme dans la marine, il a laissé les meilleurs souvenirs, car il fut, en même temps qu'un vaillant soldat, un savant utile et un bon citoyen.

On se rappelle aussi qu'au mois de juillet 1849, le département de Maine-et-Loire ayant à nommer un représentant à l'Assemblée législative en remplacement de M. le général Oudinot, qui avait opté pour le département de la Meuse, l'amiral Dupetit-Thouars fut élu par 47,564 voix, contre 7,960 obtenues par M. Lefrançois.

chiffre des admissibles s'est élevé à 280. Sur les 280, il y a eu 196 élèves des Frères et 84 élèves des écoles laïques.

Les Frères ont 39 nominations et les laïques 11 seulement sur les 50 premiers. Parmi les 100 premiers, les Frères ont eu 77 nominations et les écoles laïques 23.

Le dessin, si utile à l'ouvrier de tous les états, a donné des résultats remarquables. Parmi les 10 premiers, les Frères avaient 9 de leurs élèves, les laïques 1 seulement. Sur 27 accessits, les Frères en ont obtenu 22 et les laïques 5. Sur 25 admissibles, les Frères ont eu 17 élèves et les laïques 8.

Peut-être pourrait-on supposer que l'année 1877 a donné des résultats exceptionnels. Afin de prouver qu'il n'en est rien, nous faisons le relevé du concours depuis trente ans :

Résultats des concours officiels entre les élèves des écoles des Frères et ceux des écoles laïques de Paris.

Année	sur	Bourses	27 aux Frères et	4 aux Laïques
1848	31	—	31	—
1849	32	—	31	—
1850	32	—	24	—
1851	33	—	25	—
1852	33	—	29	—
1853	30	—	24	—
1854	26	—	22	—
1855	25	—	20	—
1856	35	—	32	—
1857	35	—	34	—
1858	35	—	33	—
1859	35	—	29	—
1860	35	—	28	—
1861	35	—	31	—
1862	35	—	29	—
1863	36	—	31	—
1864	35	—	26	—
1865	35	—	33	—
1866	35	—	27	—
1867	35	—	31	—
1868	35	—	34	—
1869	35	—	23	—
1870	35	—	31	—
1871	40	—	29	—
1872	133	—	96	—
1873	165	—	109	—
1874	185	—	137	—
1875	246	—	170	—
1876	205	—	148	—
1877	280	—	196	—
Totaux	2041	—	1547	—

Ainsi, sur 2,041 bourses mises aux concours depuis trente ans, les Frères en ont obtenu 1,547 et les écoles laïques 494.

Expliquez-nous donc, messieurs les libres-penseurs, insulteurs des Frères, ces résultats ? Et dire que, dans toutes les villes, les écoles chrétiennes, qui ont plus d'élèves que les écoles laïques, émargent beaucoup moins au budget de la ville !

C'est ainsi qu'à Bordeaux le matériel des écoles laïques est de 47,500 fr. et celui des écoles chrétiennes de 5,000 fr. seulement. Economie pour la ville et réel savoir pour l'enfant, voilà ce que rapporte l'école dirigée par les Frères ! (Espérance du peuple.)

#### Chronique militaire.

Les jeunes gens qui se proposent de prendre part au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire sont prévenus que le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir la limite d'âge des candidats serait fixée à 21 ans au 4<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

#### LES RÉFORMES DANS LA MARINE.

Le ministre de la marine doit présenter à la Chambre, à sa rentrée, un projet portant suppression de l'infanterie de marine. Ce corps, qui est composé aujourd'hui de deux régiments comptant chacun trois bataillons, serait remplacé par les hommes mêmes des équipages, qui deviendraient ainsi à l'occasion des troupes de débarquement. En cas de nécessité, le ministre de la marine pourrait se servir de l'infanterie de ligne et des bersaglieri, après accord intervenu entre le ministre de la guerre.

Les officiers et soldats d'infanterie de marine seront incorporés dans l'infanterie de ligne ou dans les districts militaires. M. Brin a également l'intention de créer un nouveau corps spécial auquel il donnerait le nom de *gendarmerie maritime*.

A ce corps, qui n'aurait que deux ou trois compagnies, serait confié le service de sur-

veillance des arsenaux et le service de discipline et de police à bord des navires de guerre, lequel est fait à l'heure qu'il est par des sous-officiers d'infanterie de marine.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous lisons dans les journaux conservateurs d'Angers :

« Une importante réunion, à laquelle MM. les sénateurs avaient convoqué par lettres personnelles les anciens députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires des chefs-lieux de canton, a eu lieu le 24 août à Angers, sous la présidence de M. le général d'Andigné.

Après avoir, en quelques paroles nettes et fermes, exposé le but de la réunion et rappelé les devoirs que la gravité des circonstances impose au parti conservateur, M. le président a consulté l'assemblée qui s'est aussitôt constituée en Comité électoral et a déclaré, par un vote unanime, son intention de prêter le plus actif concours au maréchal de Mac-Mahon et de le soutenir énergiquement dans la lutte qu'il engage contre le radicalisme. On a pu constater ainsi l'accord qui règne entre toutes les nuances de l'opinion conservatrice sur le terrain de la défense sociale.

Le Comité ne prétend pas d'ailleurs se substituer aux influences locales, ni imposer sa direction aux Comités que l'on jugerait utile de former sur d'autres points du département. Il se propose seulement de leur servir de centre et de lieu, de recevoir leurs communications, de venir en aide à leurs efforts ; d'être en même temps à la disposition des candidats conservateurs qui pourront à toute heure s'adresser au Comité, et lui demander les renseignements, les moyens d'action et de propagande dont ils pourront avoir besoin.

Le siège du Comité est rue David, n° 1, près la place Falloux. »

Nous sommes priés d'annoncer, disent les mêmes feuilles, que le Comité conservateur constitué à Angers sous la présidence de MM. les sénateurs de Maine-et-Loire, a arrêté qu'une souscription serait ouverte en vue d'assurer les ressources nécessaires pour la lutte électorale.

Les fonds devront être versés au siège du Comité conservateur, rue David, n° 1, près la place Falloux, entre les mains de M. Drouet, secrétaire du Comité.

Nous avons appris que M. James Combier, distillateur à Saumur, acceptait la candidature républicaine en remplacement de M. Bury, qui s'est désisté.

La succession de M. Bury aurait été offerte à bien des notabilités du parti : toutes ont décliné cet honneur. On s'est rabattu sur un homme jeune encore, et après deux heures de discussion, dans une réunion tenue samedi soir, il a été décidé que le programme politique précédemment adopté ne serait pas changé. Ce programme est celui des 363.

#### RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Depuis longtemps, on savait le mauvais état de la toiture de l'église Saint-Pierre. La flèche surtout n'avait pas reçu la visite des couvreurs depuis vingt ans environ ; aussi le Conseil municipal en a-t-il voté, sans hésiter, la restauration.

Les travaux sont commencés depuis plus d'un mois ; la flèche est enveloppée d'une série d'échafaudages qui ont permis d'en faire un examen attentif depuis la base jusqu'à la croix. On a pu constater ainsi que les dégâts étaient beaucoup plus considérables qu'on ne pouvait le supposer.

Le poinçon terminal était dans un état de vétusté complet, et il est facile de s'expliquer les oscillations de la croix que des vents modérés agitaient comme un pendule.

Pour la consolider, M. Roffay, architecte de la ville, a établi un système d'armatures en fer qui relient la croix à la partie inférieure du poinçon, saine et franche.

La portion réduite en poussière par le temps et l'humidité a été remplie d'un ciment hydraulique, la boule a été renfermée dans une enveloppe en sapin et le tout recouvert de feuilles de plomb soudées ensemble.

La girouette était tellement rongée par la

...elle n'était pas sans présenter des dangers pour la sécurité publique. Un coup de vent aurait pu la détacher en deux parties qui eussent tombé dans les rues adjacentes à l'église.

Il a fallu la remplacer par une neuve. La girouette ancienne pesait 17 kil. et mesurait 0<sup>m</sup> 50 de largeur sur 2 mètres de longueur d'une extrémité à l'autre, savoir : 1<sup>m</sup> 17 de la douille à la pointe de la flamme. Elle est en fer pour équilibrer la girouette et une tige en fer pour équilibrer la partie antérieure. D'après une plaque qu'elle portait, il y a 19 ans qu'elle a été descendue par le sieur Papillon, couvreur à Saumur, restaurée par M. Prudhommeau, serrurier à Saumur. La girouette nouvelle a exactement les mêmes dimensions que l'ancienne, mais elle pèse 26 kil.

Sur son flanc, il y a une plaque en cuivre, commémorative de sa construction et de sa pose qui a eu lieu le 25 août 1877, à 3 heures du soir. Elle porte les noms de MM. :

Lecoy, maire ;  
Gratien et Rosset, adjoints ;  
Roffay, architecte ;  
Menier, couvreur ;  
Prudhommeau, serrurier ;  
Naples, plombier.

Les couvresseurs qui ont concouru à ce travail sont :  
M. Menier, maître-couvreur qui a descendu l'ancienne girouette ; il a été assisté de MM. Houdmon, Girodot, Hiard, Alexis Proust et Pierre Bécasseau, ouvriers couvresseurs.

Depuis que le clocher de Saint-Pierre est ainsi enveloppé d'échafaudages qui rendent l'accès de la boule assez facile, lequel a été le rendez-vous de nombreux curieux, amateurs d'une ascension de 74 mètres au-dessus du niveau du dallage.

Le lecteur a sans doute remarqué que, dans la nomenclature des noms gravés sur la girouette, *ad majorem hominis gloriam*, on a oublié — mais, par défaut de présence d'esprit, nous le croyons du moins — le nom du Pasteur qui administre la paroisse en l'an de grâce 1877.

**Pèlerinage au Puy-Notre-Dame.** — Il aura lieu, comme nous l'avons dit, dimanche prochain, 9 septembre. Il sera présidé par M. Lamoureux, camérier d'honneur de Sa Sainteté. Les sermons seront donnés par M. le curé de Montreuil-Bellay.

La grand'messe commencera à 10 heures. Les répres seront à 2 heures 1/2.

Le Comité de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers d'Angers, les Comités et Cercles de Saumur, Bagneux, Gesté prendront part à ce pèlerinage.

Par télégramme émanant du parlement fédéral des postes suisses, l'administration des postes françaises est avisée que la Confédération argentine demande à ce qu'il soit admis à son entrée dans l'Union générale des postes, précédemment fixée au 1<sup>er</sup> septembre 1877.

On ne peut que regretter la mesure par laquelle le gouvernement argentin revient sur une détermination officiellement notifiée à tous les pays de l'Union postale et consacrée par un acte diplomatique.

Les lettres doivent donc être affranchies, comme elles l'ont été jusqu'à ce jour, à raison de 1 fr. par 45 grammes, et les échantillons 45 cent. par 50 grammes.

On annonce de Marseille que les quantités de blés reçues dans cette ville pendant le premier semestre de 1877 ont été sensiblement inférieures à celles arrivées dans les six mois correspondants de l'année précédente : 4,200,000 hectolitres de moins. Ce ne sont pas les événements d'Orient qui ont causé la cause : s'ils ont pu y contribuer pour quelque chose, on place la raison principale dans la perspective d'une récolte satisfaisante.

Les données statistiques que l'on a déjà publiées permettent de considérer, en effet, l'année 1877 comme une année de bonne moyenne en céréales.

Depuis la loi du 9 juin 1875, qui a soulevé la taxe unique sur les boissons, les réceptions de 10,000 âmes et au-dessus, les receveurs municipaux d'octroi ont à percevoir, outre le droit d'entrée qu'ils encaissent déjà pour le compte de l'Etat, le droit de détail et le droit de circulation exigible à l'arrivée.

Cette charge nouvelle, imposée au personnel rémunéré par les villes sans compensation aucune, a donné lieu de la part de celles-ci à de nombreuses réclamations.

Pour y faire droit, dans une certaine mesure, le ministre des finances a décidé qu'une somme de 450,000 francs serait distribuée à titre d'indemnité.

Prendront part à cette répartition les receveurs et préposés d'octroi municipaux dont le service de perception a été plus particulièrement surchargé par suite de la nouvelle législation.

Un réserviste de la classe de 1867, du canton de Château-Gontier, vient d'être puni de 8 jours de prison, par l'autorité militaire, pour mauvaise volonté à retirer son livret et insultes à la gendarmerie.

Ce militaire ne s'étant pas rendu à Laval, au 101<sup>e</sup> de ligne, où il était convoqué pour y subir sa punition, a été arrêté et conduit au corps par la gendarmerie.

**Le grand Cirque américain.** — Nous rappelons à nos lecteurs que, demain mercredi, le fameux Cirque américain, qui a fait l'hiver dernier les délices du public parisien, doit inaugurer la série de représentations qu'il se propose de donner dans notre ville. Celles qu'il a déjà données dans plusieurs des principales villes de France ont obtenu partout un très-grand succès ; les clowns, les écuyers, et les écuyères dirigées par la gracieuse M<sup>me</sup> Myers, dont le travail de haute école fait l'admiration de tous, se sont surpassés pour mériter les bravos du public ; n'oublions pas non plus la charmante petite Myers, qui, dans son travail du cheval sauteur, s'est montrée la digne élève de sa mère.

Les éléphants, les lions sont aussi du voyage ainsi que toute l'écurie : 257 chevaux, 73 voitures, rien que cela.

C'est sous une tente ayant la forme d'une baleine et pouvant contenir 8,000 spectateurs que les gymnastes et acrobates de tous les pays exécutent leurs merveilleux exercices. Cette tente est soutenue aux deux extrémités par deux mâts ; c'est la première de ce genre ; elle se dresse en trois heures et se démonte en deux heures ; son installation est des plus confortables. Chose bien appréciable, on est assis sur d'excellents fauteuils et sur des banquettes des mieux remboursées.

**M<sup>me</sup> Royer-Chauvy.** — Voici en quels termes, sous la signature X., l'*Union de l'Ouest* rend compte d'une matinée littéraire et dramatique de M<sup>me</sup> Royer-Chauvy, qui a donné une soirée à Saumur, sans plus de succès :

« Ayant à faire en toute sincérité, dit la feuille angevine, le compte rendu de la matinée littéraire et dramatique donnée, au Cercle du Boulevard, par M<sup>me</sup> Royer-Chauvy, nous regrettons vivement que la population angevine ait répondu en si petit nombre à l'appel qui lui était adressé au nom de la littérature. Oh ! nous savons tout ce que l'on peut objecter : la chaleur, les vacances, la villégiature, les voyages, les eaux, etc. Toutefois, nous pensons que M<sup>me</sup> Royer-Chauvy méritait mieux que l'auditoire, hélas ! restreint, devant lequel elle a fait preuve, dimanche, d'un réel talent de déclamation. Si elle doit donner une nouvelle séance, nous ne pouvons que conseiller très-vivement à nos lecteurs d'aller l'entendre. Son répertoire varié prévient la fatigue et relève l'attention.

» Comme actrice, — car elle ne lit pas, elle joue les grandes scènes de nos tragiques, — et comme auteur, elle a un droit égal à nos félicitations. Sa conférence sur le travail manuel, développée sans aucun secours extérieur, avec les seules ressources de sa mémoire qui est imperturbable, est bien faite assurément pour donner joie et courage à ceux qui vivent de leur travail.

» Nous devons mentionner aussi le succès du petit Francis Desshorties, âgé de huit ans, le seul collaborateur que M<sup>me</sup> Royer ait voulu s'adjointre. Ce petit artiste joue avec intelligence et aplomb de charmantes saynètes, où sont mis en relief les sentiments les plus délicats.

» Que M<sup>me</sup> Royer-Chauvy ait confiance : en une saison plus propice, nous lui promettons la foule qui sera heureuse de l'entendre. »

**Nouvelles cigarettes de la régie.** — Un décret autorise la régie à faire vendre dans les débits ordinaires de nouvelles espèces de cigarettes fabriquées en France. Ces cigarettes, de composition et de modules divers, sont de deux espèces. La première comprend les cigarettes en tabac à 42 fr. 50 le kilo. La seconde les cigarettes en tabac à 46 francs. Elles se vendront par boîtes de 400 et de 50, et par paquet de 20.

Les cigarettes en tabac à 42 fr. 50 seront vendues 25 et 35 fr. le kilo de 4,000 cigarettes aux consommateurs, à 23 fr. 35 et 32 francs 50 aux débitants. Le prix des paquets sera de 50 et 70 centimes.

Les cigarettes en tabac à 46 fr. coûteront 30 et 40 fr. le kilo aux consommateurs et 28 et 37 fr. aux débitants. Les paquets seront de 60 et 80 centimes.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 2 septembre 1877.

Versements de 95 déposants (10 nouveaux), 11,529 fr. 91 c.  
Remboursements, 2,396 fr. 32 c.

### Dernières Nouvelles.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons cette importante nouvelle :

Le bruit court que M. Thiers a succombé hier soir, à Saint-Germain, à une attaque d'apoplexie.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

1<sup>er</sup> septembre 1877.

La réponse des primes ne s'est pas faite aux plus hauts cours, ainsi qu'on avait cru devoir le faire pressentir. La force n'a pas manqué à ceux qui avaient lancé le marché dans ce mouvement de hausse : c'est que le marché ne les a pas suivis, et surtout c'est que le comptant s'est dérobé. Dès lors, il était inutile de poursuivre une campagne qui devait rester sans résultat, puisque les bénéfices n'en auraient pu être réalisés.

Nous ne voulons pas dire par là qu'on fasse grande attention à l'élevation du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre. Elle procède ordinairement moins brusquement, mais elle s'est aperçue qu'elle s'y était prise un peu trop tard et alors elle a marché d'un pas plus rapide. Nous n'avons pas à la suivre ; l'argent est toujours en surabondance sur notre marché, et nous manquons plutôt de papier escomptable, faute d'affaires.

On paraît cependant sentir quelques symptômes de reprise ; les recettes des chemins de fer, notamment, sont plus satisfaisantes, mais c'est bien peu de chose encore, et nous ne croyons pas que la Bourse puisse en tenir compte. Il est vrai qu'on lui fournira d'autres éléments d'activité.

Le Crédit foncier va, sur la conversion de la Daira, doucement menée par la Banque Franco-Egyptienne, émettre une opération dont il a longtemps à l'avance fait sonner les bénéfices. Il ne peut moins faire dès lors que d'agir sur la Bourse, par un point ou par l'autre. Comme d'autre part, le syndicat russe ne peut abandonner les cours à eux-mêmes, que le syndicat autrichien est pressé de réaliser pour se transformer en syndicat hongrois, on est sûr au moins qu'il n'y aura pas de baisse accusée, et que la période électorale ne nous apportera pas de surprise trop désagréable à ce point de vue. Mais la place est fatiguée et chargée. La France a fourni à tout le monde et s'aperçoit qu'on ne lui rend rien. Obligée de se replier sur elle-même, elle a bientôt porté toutes les bonnes valeurs à leur prix ; cette œuvre accomplie, on interroge la coté, et l'on s'aperçoit qu'il est difficile de trouver pour les capitaux un emploi rémunérateur.

On ne veut plus se risquer sur les valeurs étrangères ; quant aux valeurs industrielles, le choix en est délicat, et quand on voit les actions du Gaz parisien varier de 100 fr. dans une semaine ou plutôt en deux Bourses, on se demande si les Transatlantiques sont bien solides et si le Suez n'est pas trop cher à 700 fr. Aussi voyons-nous persister la langueur qui, dès les mois de juin et de juillet, a engourdi la Bourse, à part quelques soubresauts de peu de durée.

Il y a cependant des valeurs qui présentent des avantages sérieux et n'exigent pas de déboursés considérables ; mais, comme la spéculation ne s'en occupe pas, le comptant les néglige ; de ce nombre,

sont les actions de l'Est algérien, sur lesquelles va être détaché un coupon. L'Est algérien jouit de la garantie de l'Etat ; la Compagnie a traité à forfait pour l'exécution du réseau ; on peut donc dire que c'est là une valeur de tout repos. Nous la signalons aux capitalistes prudents, qui savent acquérir les titres avant que la hausse soit faite.

Les finances russes continuent à donner les plus vives inquiétudes. Le marché anglais doit être suivi attentivement par ceux qui s'occupent de fonds russes. Jusqu'à présent, les détenteurs anglais s'étaient bornés à écouler sur le marché de Paris tout ce qu'ils avaient de 5 0/0 1870 et d'emprunts 1862 et 1875. Mais comme s'ils avaient été d'accord avec le syndicat qui, chez nous, maintient les cours du 5 0/0 1870, ils avaient gardé avec soin les titres de l'emprunt 1873, sur lesquels portaient les efforts des vendeurs. A chaque liquidation, il y avait un déport parce que les vendeurs manquaient de titres. A la dernière liquidation, le déport a disparu, et l'on a constaté que les titres affluaient sur le marché ; de telle sorte que l'on s'attend à une dépréciation sérieuse, en raison de la situation des finances russes, sur lesquelles pèsent si lourdement les dépenses militaires.

On annonce en même temps que plusieurs Compagnies de chemins de fer russes auraient payé leurs coupons en papier et non en or, que cette mesure pourrait devenir générale, et que le marché de Berlin se trouve ainsi assez grièvement atteint, car c'est lui qui est le principal détenteur des obligations des chemins de fer russes.

(Correspondance universelle.)

#### Marché de Saumur du 1<sup>er</sup> septembre.

Froment (l'h.) 77	24	—	Huile cbenc.	50	—
2 <sup>e</sup> qualité . . . . .	74	23	Huile de lin.	50	—
Seigle . . . . .	75	15	Graine tréfle	50	—
Orge . . . . .	65	15	— luzerne	50	—
Avoine b. bar.	50	11	Foin (dr. c.)	780	55
Fèves . . . . .	75	15	Luzerne	—	45
Pois blancs . . . . .	80	44	Paille	—	780
— rouges . . . . .	80	34	Amandes . . . . .	50	—
Graine de lin.	70	—	Cire jaune . . . . .	50	250
Farine, culas.	157	—	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Colza . . . . .	65	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . . . .	50	—	—	—	—
Huile de noix.	50	100	—	—	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 50).

Coteaux de Saumur, 1876.	1 <sup>re</sup> qualité	à	140
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Ordln., envir. de Saumur 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	30
Saint-Léger et environs 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	60
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	55
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 <sup>re</sup> id.	à	50
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	45
La Vienne, 1876.	—	à	45

ROUGES (2 hect. 50).

Souzay et environs, 1875	—	à	—
Id.	1876	—	115
Champigny, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à	—
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	—
Id. 1876	1 <sup>re</sup> id.	à	150
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	120
Varrains, 1875	—	à	—
Varrains, 1876	—	à	110
Bourguet, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à	—
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	—
Id., 1876	1 <sup>re</sup> id.	à	120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	110
Restigné 1875	—	à	—
Id.	1876	—	120
Chinon, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	—
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	—
Id. 1876	1 <sup>re</sup> id.	à	110
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	100

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

### UNE AFFAIRE D'OR!! LISEZ!!!

BELLES ET BONNES  
**MONTRES**  
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE  
expédiées franco.

#### APERÇU DES PRIX :

MONTRE argent, boussole, secondes.	24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis.	20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis.	17 fr.
MONTRE sonnant les heures, 1 <sup>er</sup> choix.	25 fr.
MONTRE marchant très-bien.	10 fr.
MONTRE qualité inférieure.	7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES  
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINÉ

On demande des dépositaires et des courtiers.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.

S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 SEPTEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			70 80	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	715		2 50	Canal de Suez	693 50		
4 1/2 %			102 50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640	7 50		Crédit Mobilier esp.	322 50		7 50
5 %			105 60	Crédit Mobilier	140		5	Société autrichienne	369 50		5
Obligations du Trésor, t. payé.			487 50	Crédit foncier d'Autriche	563 75		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			230	Charentes, 500 fr. t. p.	138 75		2 50	Orléans	329		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			491 23	Est	620		2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	326 25		
1865, 4 %			509 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1015	1 25		Est	323 50		
1869, 3 %			383 50	Nord	1245		2 50	Nord	329 25		
1871, 3 %			371	Orléans	1070	7 50		Ouest	326 50		
1875, 4 %			494	Ouest	690		2 50	Midi	323 50		
1876, 4 %			489 50	Vendée, 500 fr. t. p.	1225		5	Charentes	211 25		
Banque de France			3110	Compagnie parisienne du Gaz	500	25		Vendée	135		
Comptoir d'escompte			645	C. gén. Transatlantique	500	25		Canal de Suez	545		
Crédit agricole, 300 f. p.			390								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			360								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
**(Service d'été, 5 juin 1877).**  
**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
 3 heures 8 minutes du matin, express-prot., (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.  
 6 — 45 — — — — — omnibus.  
 9 — 1 — — — — — soir.  
 1 — 30 — — — — — omnibus-mixte.  
 4 — 10 — — — — — omnibus.  
 7 — 15 — — — — — omnibus-mixte.  
 10 — 37 — — — — — omnibus.  
**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
 8 heures 20 minutes du matin, direct-mixte, omnibus, express.  
 11 — 21 — — — — — omnibus-mixte.  
 19 — 40 — — — — — omnibus.  
 4 — 45 — — — — — soir, omnibus-mixte.  
 10 — 28 — — — — — omnibus-mixte, express-prot.  
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 44.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
 44<sup>e</sup> ANNÉE (1876).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
 — cartonné . . . . . 8 50  
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.  
 On peut se procurer chaque volume séparément.

# MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1876. — Le volume 1876 (44<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1876.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
 1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
 Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.  
 Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
 Prix . . . . . 15 fr.  
 VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
 L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
 LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4<sup>e</sup>. — 2<sup>e</sup> édition.  
 Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
 LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent.  
 1 vol. grand in-8<sup>e</sup>.  
 Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr.  
 — cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.  
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

**A VENDRE**  
**UN VASTE ENCLOS**  
 EN JARDIN,  
 Entouré de murs avec espaliers,  
 Situé commune de Bagneux.

Plusieurs appartements, écurie, remise et manège à eau.  
 Superficie : 50 ares environ.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**  
 Pour cause de santé,  
**UNE BOULANGERIE**  
 BIEN ACHALANDÉE,  
 Avec bonne clientèle.  
 Située à Doué-la-Fontaine.  
 S'adresser à M. GUICHOU, qui l'exploite. (471)

**A LOUER**  
 PRÉSENTEMENT,  
**UNE MAISON**  
 Rue Saint-Jean,  
 Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A AFFERMER**  
 DE SUITE,  
**UN QUETIER**  
 Joignant le collège Saint-Louis.  
 S'adresser rue de Poitiers, 48.

**A VENDRE**  
 UN BON CHIEN COUCHANT, âgé de dix-huit mois, bien dressé pour la chasse sur l'eau et sur terre.  
 S'adresser à M. HUBERT, garde particulier à Milly. (458)

**LIVRES ANCIENS**  
**A VENDRE**

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4<sup>e</sup>, Yverdon, 1770.

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE, 1 volume; Paris, 1657.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DENAU, à Saint-Lambert-des-Levés, près Saumur (Maine-et-Loire).

**ON DEMANDE 10,000 FRANCS.**  
 Remboursement garanti par des rentes françaises. Intérêt 6 0/0 et bénéfices.  
 S'adresser au bureau du journal.

**CHEMISERIE PARISIENNE**  
**A. MURAY**  
 SAUMUR,  
 Demande deux mécaniciennes et des ouvrières.

**A LA MONTRE DE BOIS.**  
**MONTRES PERFECTIONNÉES**  
 Garanties quatre années.  
 Payables après six mois d'essai.  
 Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.  
 S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

UN VALET DE CHAMBRE, connaissant également les soins des chevaux et pouvant être cocher, demande un emploi. — Bons certificats.  
 S'adresser au bureau du journal.

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES** contre la MORTALITÉ DES BESTIAUX, PAYANT intégralement SES SINISTRES.  
 Demande des REPRÉSENTANTS dans toute la France. Belle rétribution, appointements annuels. S'adresser à la direction générale, rue de 4 Roues, 32, AU MANS.

Une DAME DEMANDE UNE PLACE de dame de compagnie.  
 Bonnes références.  
 S'adresser au bureau du journal.

**M. BELLANT**  
**ET SA FILLE**  
 Chirurgien et Mécanicien Dentiste,  
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,  
 Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.  
 Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE  
**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
 Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**  
 Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.  
 Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.  
 La collection se compose actuellement de 50 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.  
 Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr

**LA VELOUTINE**  
 EST UNE  
 Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
 PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
 Elle est adhérente et invisible, aussi d'une telle teinte une fraîcheur naturelle.  
 PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.**  
 Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.  
**DEPOT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (394)**

**LAGALL**  
**DENTISTE A SAUMUR**  
 Quai de Limoges, 70,  
 Elève de M. Victor LANGERON,  
 CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,  
 Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.  
**SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES**  
 EXTRACTION DES DENTS  
 Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.  
 M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.  
 Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (220)

**MÉDECINE**  
 Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes Pilules purgatives et dépuratives de **CAUVIN** sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

Acreté du sang.  
 Age critique, retour d'âge.  
 Aigreurs.  
 Angine, escquinancie, mal de gorge chronique.  
 Apoplexie, coup de sang.  
 Asthme.  
 Bile, maladies bilieuses.  
 Bourdonnements d'oreilles.  
 Bronchite, rhume, catarrhe.  
 Catarrhe pulmonaire, vésical.  
 Cauchemar.  
 Clous, furoncles.  
 Consipiations, échauffement d'intestins.  
 Couches (suite de).  
 Convalescence difficile.  
 Crachement de sang.  
 Dartres, maladies de la peau.  
 Débilité, faiblesse générale.  
 Démangeaisons.  
 Digestions laborieuses.  
 Echauffement de la poitrine, des intestins.  
 Engorgements.  
 Engourdissements.  
 Epilepsie, haut mal, mal caduc.  
 Erysipèle (disposition aux).  
 Etouffements.  
 Faiblesse.  
 Fièvres intermittentes.  
 Flatuosités, vents, gaz, coliques ventenses.  
 Fleurs blanches.  
 Foie (maladies chroniques du).  
 Gale (suite de la).  
 Gastralgie.  
 Glaïres, affections glaireuses.  
 Glandes.  
 Goutte, rhumatisme goutteux.  
 Gravelle.  
 Hypochondrie.  
 Hypochondrie, spleen, mélancolie.  
 Hystérie, vapeurs.  
 Indigestions (disposition aux).  
 Inflammation chronique des intestins, de la poitrine.  
 Insomnie, mauvais sommeil.  
 Jaunisse, ictère.  
 Lait répandu, maladies lactées.  
 Maux de tête, céphalalgie.  
 Migraine.  
 Névralgies.  
 Obstructions intérieures.  
 Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.  
 Palpitations.  
 Paralysies.  
 Pilitules.  
 Rachitisme, enfants boués.  
 Règles ou flux menstruel (retards, difficultés des).  
 Rhumatismes, douleurs, fratcheurs.  
 Rhumes négligés.  
 Sciatique, goutte sciatique.  
 Scrofules, écrouelles, humeurs froides.  
 Sevrage.  
 Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.  
 Supuration d'oreille.  
 Tiraillements d'estomac, débilements.  
 Ulcères, plaies suppurantes.  
 Varices ulcérées.  
 Vers intestinaux.  
 Vertiges.  
 Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (433)

Saumur, imprimerie de P. GODET.  
 Certifié par l'imprimeur soussigné.